



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Véhicule Renault de collection

Chers collectionneurs,

La 26^{ème} édition de l'Autobrocante Festival de Lohéac se déroulera les 6 et 7 octobre 2018 au Manoir de l'Automobile et des Vieux Métiers et mettra à l'honneur les 120 ans de Renault.

A cette occasion, la FCRA souhaite rassembler une trentaine de modèles représentatifs que Renault a conçus au cours de ces 120 dernières années, des véhicules de plus de 30 ans ou présentant un intérêt historique de par leur rareté ou leur histoire (familiales, populaires, coupés, cabriolets, breaks, utilitaires, sportives, ancêtres, avant-guerre ou après-guerre). Ces véhicules de collection pourront proposer aux visiteurs des parades sur la piste asphaltée, afin de circuler en toute sécurité.

En contrepartie, la FCRA prendra en charge les billets d'entrée, dans la limite des places disponibles et le café d'accueil.

La FCRA se réserve le droit de faire une sélection parmi les véhicules en cas de surreprésentation d'un modèle.

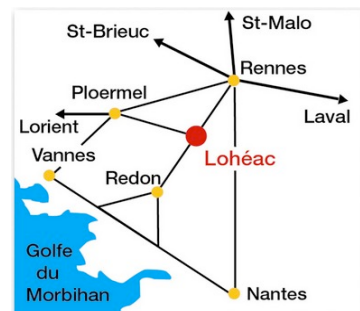
Nous invitons donc les membres des clubs adhérents à la FCRA à se joindre à nous et à participer à cette animation avec leur voiture.

Lieu : Manoir de l'Automobile
Route de Lieuron
35 550 Lohéac

Accès au Public :

Samedi 6 et dimanche 7 octobre : ouvert de 9h00 à 19h00

L'accès est gratuit pour les enfants **de moins de 10 ans**



L'engagement d'un véhicule donne droit à :

- **L'accès au Festival Autobrocante (2 jours)**
- **Un café d'accueil le samedi et le dimanche matin de 8h30 à 10h**
- **Un cocktail dans le musée le samedi soir**
- **Des séances de dédicaces**
- **Une parade finale dimanche**
- **Un sac goodies**

Règlement des frais d'engagement :

100% de la somme versée en Euros uniquement à **l'ordre de la FCRA**, dès l'engagement du véhicule. Le débit sera effectif à partir de mi-septembre



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Véhicule Renault de collection

Date limite d'inscription

Le 16 septembre 2018 : Les inscriptions seront acceptées dans la limite de 30 places. Pour des raisons d'organisation et de sécurité, si le nombre d'inscrits atteint le nombre maximum requis de véhicules, l'organisateur se réserve le droit de clôturer sans préavis les inscriptions de participation.

Facilités sur place :

Hébergement : Aucune prise en charge par l'organisation.

Remorques : Un parking gratuit est mis à disposition.

Véhicules invités :

Véhicules Renault conçus au cours des 120 ans d'existence de la marque (*Véhicule de plus de 30 ans ou présentant un intérêt historique de par sa rareté ou son histoire*).

Les véhicules exposés ne pourront quitter le parc qu'en fin de journée



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Véhicule Renault de collection

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner avant le 16 septembre 2018.

Vos coordonnées

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
Pays : Club d'appartenance :
Téléphone : E-Mail :

Véhicule RENAULT

Modèle, version : Année :
Immatriculation : Remorque : oui non
Joindre une photo récente.
Sera présent : samedi dimanche
Propose des baptêmes en ancienne Renault oui non
Renseignements complémentaires (historique, anecdotes, palmarès, propriétaires...)
.....

Conducteur : **= Gratuit**
Nombre d'accompagnateurs * : 15 euros x = €
Nombre d'enfants (- 10 ans) : x = Gratuit

***Attention : un maximum de 3 accompagnateurs sera accepté par véhicule engagé.**

TOTAL : Euros

Documents à adresser à : Agence NOVABOX - FCRA
4 rue Poinsot
75014 PARIS

Joindre impérativement : - Une photo récente de votre véhicule
- Chèque à l'ordre de la FCRA
- Document « Règlement et conditions générales » **signé**

Un courrier de confirmation vous sera transmis courant septembre.

Date : Signature :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Véhicule Renault de collection

Règlement et conditions générales

1 – Véhicules d'assistance, tracteurs et remorques

Un parking dédié aux remorques sera mis à disposition des participants près du site. Chaque participant doit prendre ses dispositions pour assurer de façon autonome le transfert de son véhicule depuis ce parking jusqu'à la zone d'exposition des véhicules. Aucune dérogation ne sera possible.

2 – Mise en conformité

Tout participant s'engage à mettre le véhicule concerné en conformité avec la législation en vigueur et engage sa seule responsabilité en cas de non respect de celle-ci. Il s'engage à respecter strictement le règlement ainsi que l'ensemble des termes de ce contrat.

3 – Droit à l'image

Tout participant consent à être photographié, filmé par l'organisateur, l'agence organisatrice, ou toute autre société ou individu autorisé par l'organisateur pendant la journée dans le cadre de la promotion. Il consent également à l'exploitation de son image et de sa voix par l'organisateur ou par toutes personnes autorisées par ce dernier, sur tous types de supports. Il reconnaît que ni lui ni aucune autre personne ne peut prétendre recevoir une rémunération d'aucune sorte en contrepartie de la présente autorisation.

4 – Dégradation

Toute dégradation de l'infrastructure du site engage la seule responsabilité de chaque participant. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et s'engage au strict respect de celles-ci.

L'inscrit renonce de façon irrévocable pour lui-même, ses ayants droits et toute personne physique ou morale à tout recours de quelque nature que ce soit contre l'organisateur, ses assureurs ou ses partenaires pour tout dommage matériel ou corporel que ses accompagnateurs ou lui-même pourraient causer ou subir à des tiers lors de cette opération.

5 – Traitement de vos données personnelles

Chaque participant est informé que les informations collectées via le bulletin d'inscription sont collectées par FCRA et sont nécessaires à cette dernière pour la mise en place de l'événement AUTOBROCANTE de LOHEAC (35) du 6 au 7 octobre 2018.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des dites informations. Ce droit peut être exercé auprès de : FCRA – Agence Novabox – 4, rue Poinsot 75014 PARIS - federation@fcra.fr



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Véhicule Renault de collection

Dans le cadre de la loi RGPD, entrée en vigueur le 25 mai 2018, les données collectées dans le cadre de l'organisation de l'événement AUTOBROCANTE de LOHEAC (35), seront conservées jusqu'au 31 décembre 2018 afin de communiquer sur le programme de l'événement et ses spécificités et également le cas échéant les photos de l'événement post-opération. Passé ce délai, les données à caractères personnelles seront supprimées.

La charte de confidentialité sur les données à caractères personnelles FCRA est consultable sur demande par mail à federation@fcra.fr.

Date : Signature :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)